

VENELLES LOISIRS

Découvrez notre planning 2026-2027

- Tarifs à l'année -

RANDONNÉE	TIR À L'ARC	GYM / PILATES	YOGA	QI-GONG	GYM/YANN
50€	50€	70€	100€	90€	90€

Bénéficier d'une séance gratuite pour découvrir et choisir

40€ / AN
ADHESION

Ouverture du Bureau:
Tous Les Mardis de
16H à 19H



GRATUIT
DESSIN/PEINTURE



TEL : 04 42 54 19 93

9 Impasse de La Roberte,
13770, VENELLES

ACTIVITE		NIVEAU	MONITEUR*	JOUR	HORAIRE	LIEU
QI GONG			CAROLINE	mardi	14h00/15h30	La Bosque
			PATRICIA	mardi	18h00/19h30	La Grande Terre
PILATES		tout âge	JULIE	lundi	9h00/10h00	La Bosque
			CHRISTINE	vendredi	10h00/11h00	
			MELISSA	vendredi	17h00/18h00	La Bosque
GYM DOUCE/RENFORC. MUSCULAIRE/RELAXATION		tout âge	YANN	Lundi	16h30/18h00	La Bosque
GYM DETENTE BIEN-ETRE/EQUILIBRE		tout âge	MARIE	mardi	9h00/ 10h00 10h00/11h00	La Bosque
			MARIE	vendredi	9H00/10H00	La Bosque
			CHRISTINE	mercredi	17H00/18H00	La Grande Terre
CARDIO		adultes	JULIE	lundi	10H00/11H00	La Bosque
STRETCHING			CHRISTINE	mercredi	18H15/19H15	La Grande Terre
				vendredi	11H00/12H00	La Bosque
GYM TONIC		adultes	AUDREY	vendredi	17h00/18h00	La Grande Terre
YOGA		Débutants	JULIE	lundi	11H00/12H00	La Bosque
PEINTURE		Tout âge		mardi	14h00/17h00	La Grande Terre
RANDO		facile	ANNETTE CATHY CHANTAL MIREILLE CHRISTIAN JEAN-MARC et MICHEL vous concoctent ces différentes randonnées via programme trimestriel			le jeudi
		moyenne				
		normale				2 dimanches/ mois
		couplée	CHRISTIAN			2 mardis par mois
		sportive				
		dominicale				
		sportive				
SORTIES CULTURELLES				1 vendredi par trimestre, si possible		
TIR A L'ARC	entrainement adultes	JEAN-MARIE	lundi	9h00/12h00		Dans la Salle Polyvalente ou stand extérieur temps permettant
			vendredi	10h00/12h00		
	initiation adultes, ados	MARC	samedi	9H/11h00		
				10h00/12h15		
* tous nos moniteurs sont diplômés						Mise à jour 27/07/2026

- Infos générales -

- L'adhésion est obligatoire pour toute participation à une activité ou à une manifestation organisée par l'association.
- Le règlement doit être effectué de préférence par chèque.
- Pour toute activité sportive, le **questionnaire de santé** devra être complété au moment de l'adhésion.
- **Assurance** : L'association a souscrit auprès de la MAIF un contrat d'assurance multi garanties qui couvre chacun des adhérents au cours des activités de Venelles-Loisirs. Une documentation sur le contrat d'assurance souscrit est à la disposition des adhérents.